



2015

# Rapport annuel d'activité



Donnons une autre vie  
à nos déchets



Ce rapport a été présenté et validé par les élus du SMAV lors du Conseil Syndical du 14 juin 2016



**A**près une année 2014 ponctuée de changements avec l'extension majeure du territoire, l'année 2015 sonne, pour notre Syndicat Mixte, comme l'année ayant permis de poser des bases solides pour le futur de l'établissement.

Nous avons poursuivi notre travail d'amélioration du service rendu en travaillant sur l'optimisation des coûts et des moyens. Cela est particulièrement vrai pour le service de collecte pour lequel de gros travaux d'études ont été fournis et ont permis une optimisation des circuits de collecte. Mieux réparties sur la journée les tournées optimisées permettent de s'adapter au trafic routier et de maximiser l'utilisation des outils.

2015 fut également une année de continuité notamment concernant le plan de ré déploiement du réseau de déchèteries. Ainsi en juin, c'est la déchèterie de Rivière qui a été inaugurée, remplaçant celle de Basseux. En seconde partie d'année, c'est la déchèterie pour professionnels de St Laurent Blangy qui est sortie de terre; située à côté de la déchèterie pour particuliers elle permet un accueil différencié des deux publics et annonce la mise en place, pour 2016, du contrôle d'accès en déchèterie pour cette catégorie particulière d'usagers pour laquelle le SMAV n'a pas d'obligation en terme de gestion des déchets mais souhaite apporter des solutions. Toujours sur l'écopôle de Saint Laurent Blangy la déchèterie pour particuliers n'a pas été oubliée et a fait l'objet de travaux de mises aux normes et d'aménagement. Des travaux nécessaires pour ce site où transitent quelques 13 000 T de déchets par an ce qui en fait la première déchèterie en terme d'apports pour notre territoire.

L'année 2015 était une nouvelle fois l'occasion de renforcer la qualité du service rendu, objectif que nous poursuivons inlassablement et cela en respectant les directives nationales et les contraintes techniques et normatives de nos métiers.



<b>À la découverte du SMAV</b>	p. 6
Le SMAV en quelques mots	p. 8
Le SMAV en quelques dates	p. 9
Le SMAV en quelques sites	p. 10
Le SMAV en 2015	p. 11
Le Conseil Syndical et le Bureau du SMAV	p. 12
L'organigramme des services du SMAV	p. 13
<b>1 - Des services de proximité pour les usagers</b>	p. 14
La collecte en porte à porte	p. 16
La collecte en apport volontaire	p. 16
Les apports en déchèteries	p. 17
Tonnage 2015 des 15 déchèteries	p. 18
<b>2 - Une organisation, des équipements, des filières</b>	p. 20
Des hommes...	p. 22
... et des outils	p. 22
Les filières du Centre de tri et leurs repreneurs	p. 25
Bilan des tonnages 2015	p. 26
<b>3 - Prévenir, informer et sensibiliser les usagers</b>	p. 28
Le service animation à la rencontre des usagers	p. 30
Le Cercle des Objets : les 3 recycleries du SMAV	p. 31
Le service Communication	p. 33
<b>4 - Budget et Finances</b>	p. 36
<b>5 - Des éco-organismes partenaires</b>	p. 40
<b>Les 196 communes du SMAV en 2015</b>	p. 42

# À la découverte du SMAV





# Le SMAV en quelques mots

Le SMAV est un établissement public local soumis aux prescriptions du Code Général des Collectivités Locales relatives aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale.

Le SMAV, créé en 2002, est la structure qui collecte, gère, valorise et traite les déchets pour 5 Établissements Publics de Coopération Intercommunale, à savoir la Communauté Urbaine d'Arras (CUA), la Communauté de Communes La Porte des Vallées (CCPV), la Communauté de Communes du Sud Artois, la Communauté de Communes des 2 Sources et la Communauté de Communes de l'Atrébatie. Pour ces deux dernières intercommunalités, le SMAV ne s'occupe que de la collecte et du traitement des ordures ménagères.

La démarche du SMAV s'inscrit dans l'esprit des mesures arrêtées à l'issue du Grenelle de l'environnement.

Le SMAV est au service d'environ 165 000 habitants qui vivent dans 196 communes, sur un territoire de 1 232 km<sup>2</sup>.

Pour assurer ses missions, le SMAV dispose et exploite plusieurs installations soumises à la réglementation sur la protection de l'environnement.



# La collecte des déchets en quelques dates

**Mars 2002** : Création du Syndicat Mixte Artois Valorisation



**2003** : Mise en place de la collecte et du traitement des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)

Ouverture du Cercle des Objets à l'entrée Nord d'Arras, 1<sup>er</sup> magasin de réemploi



**2004** : Mise en place de la collecte et du traitement des Déchets Dangereux des Ménages



**2005** : Développement de la collecte sélective en habitat vertical par la mise en service de colonnes enterrées (1<sup>ère</sup> résidence équipées : les Hochettes à Arras)



Ouverture de la nouvelle déchèterie de Saint-Laurent-Blangy et déménagement du magasin Le cercle des Objets à l'entrée du site

**2006** : Ouverture du nouveau centre de tri sur

l'Écopôle de Saint-Laurent-Blangy



**2007** : Mise aux normes et modernisation de la plateforme des déchets verts de Tilloy-lès-Moflaines

**2009** : Reprise de la gestion des déchèteries de l'ensemble du territoire et lancement de l'étude sur les mises aux normes et le redéploiement des sites



**2010** : Étude de définition du futur moyen de pré-traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

**2011** : Lancement de la campagne de caractérisation des OMR et des encombrants

**2012** : Mise aux normes des déchèteries de Dainville et de Bapaume, et ouverture d'un 2<sup>ème</sup> magasin recyclerie



**2013** : Prise de compétence collecte

**2014** : Fusion du SMRA et du SMRB avec le SMAV amenant celui-ci à 196 communes

**2015** : Poursuite du plan de redéploiement des déchèteries (Rivière et St Laurent)

# Le SMAV en quelques sites



Pour assurer ses missions, le SMAV dispose de plusieurs installations :

- 3 antennes de collecte à Arras, Avesnes-le-Comte et Rieucourt-lès-Bapaume
- un centre de tri des emballages à Saint-Laurent-Blangy
- un centre de compostage des déchets verts à Tilloy-lès-Mofflaines
- 3 recycleries
- 15 déchèteries réparties sur l'ensemble du territoire
- un centre de transfert
- un Centre d'Enfouissement Technique de Classe 3 (fermé fin 2015)



# Le SMAV en 2015

**13 janvier** : Cérémonie des vœux à Avesnes le Comte, Communauté de Communes de l'Atrébatie



**11 février** : Lancement du nouveau site internet

**18 avril** : Participation à la fête du vélo avec vente de cycles d'occasion

**11 mai** : Remise des clefs de 4 nouvelles Bennes à Ordures Ménagères plus respectueuses de l'environnement



**30 mai** : Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, journée Portes Ouvertes au centre de tri

**2 juin** : Grande journée information et prévention pour les agents du SMAV

**12 juin** : Inauguration de la déchèterie de Rivière (12 bennes de tri, 1,1 million d'€)



**Juillet** : Participation du SMAV à la collecte et à la valorisation des déchets produits sur le Main Square Festival et le Tour de France



**Septembre** : Fin des travaux d'agrandissement et de rénovations du bâtiment du siège administratif



**1<sup>er</sup> octobre** : signature de convention avec l'éco-organisme Eco-mobilier pour la gestion des déchets d'ameublement



**Octobre** : Implantation et mise en service de Point d'Apport Volontaire à la Citadelle d'Arras



**Du 21 au 29 novembre** : Participation active du service animation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets :

- Sensibilisation au gaspillage alimentaire auprès de collégiens,
- Promotion du compostage individuel au Conseil Départemental,
- Opération STOP Pub à Guémappe et Willerval,
- Grande journée réemploi au magasin de la rue Musset à Arras



# Le Conseil Syndical et le Bureau du SMAV

## Le Conseil Syndical



Comme dans les communes, les décisions du SMAV sont prises par une assemblée délibérante représentant les collectivités adhérentes. Le Président M. Philippe RAPENEAU, et ses Vice-présidents composent le Bureau qui assure la représentation du Syndicat et prend les décisions nécessaires à son fonctionnement et à l'exécution des délibérations du Conseil.

Les statuts du Syndicat organisent la représentation démographique des collectivités adhérentes qui désignent ses membres.

Le Conseil Syndical comprend 43 conseillers.

## La composition du Bureau

Le Bureau est composé de :

M. Michel SEROUX, vice-président aux Finances

Mme Sylvie GORIN, vice-présidente aux Ressources Humaines

M. Bernard BRONNIART, vice-président aux Etudes et Travaux

M. Reynald ROCHE, vice-président à l'Ecologie Urbaine

M. Maurice SOYEZ, vice-président à la Valorisation Matière et au Recyclage

M. Damien BRICOUT, vice-président à la Valorisation Organique et Thermique

M. Philippe RAPENEAU est Président du SMAV.



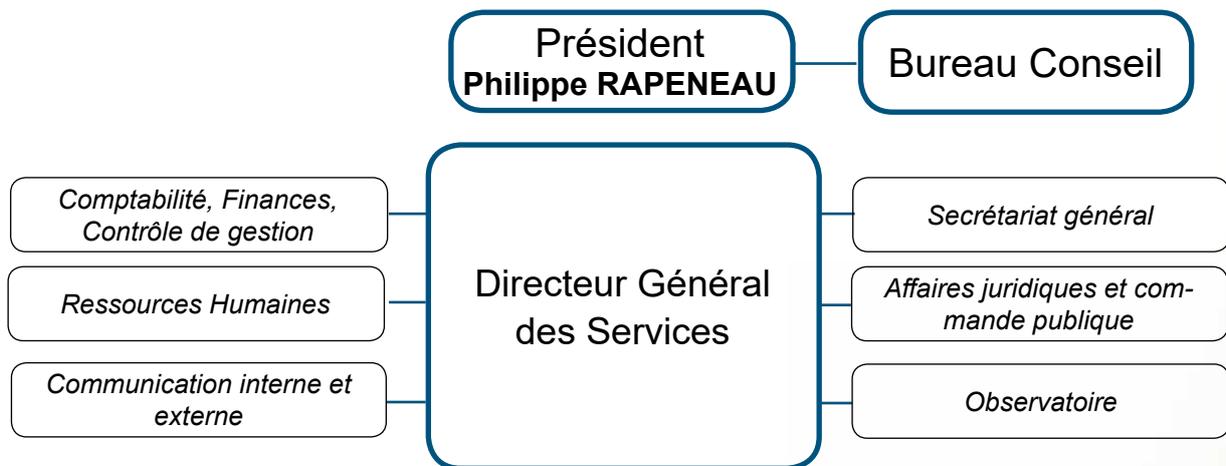
En 2015, le Conseil  
s'est réuni les :

- 11 février
- 20 mai
- 7 octobre
- 15 décembre

En 2015, le Bureau  
s'est réuni les :

- 12 janvier
- 16 mars
- 15 avril
- 3 juin
- 21 septembre
- 16 novembre

# L'organigramme des services du SMAV



## DIRECTION COLLECTE ET RELATIONS USAGERS

- **ANTENNE DE COLLECTE D'ARRAS, DE RIENCOURT-LES-BAPAUME, D'AVESNES-LE-COMTE**
- **RELATIONS USAGERS** Numéro Vert, Animations, Prévention
- **RELATION AUX PROFESSIONNELS**

## DIRECTION VALORISATION

- **PLATEFORME DE COMPOSTAGE** Compostage végétaux
- **CENTRE DE VALORISATION MULTI-FILIÈRES** Réception, stockage et transfert des matières
- **FUTUR CENTRE DE TRI DES ORDURES MÉNAGÈRES**
- **CENTRE DE TRI DES EMBALLAGES**
- **DÉCHÈTERIES** Accueil des usagers, tri, transport des matières
- **RECYCLERIES** Réception, mise en état, vente des objets

## DIRECTION SOUTIEN ET LOGISTIQUE

- **MAINTENANCE PROCESS**
- **ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**
- **GARAGE**
- **INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE**
- **QUALITÉ HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT**
- **SUIVI TRAVAUX, MAÎTRISE D'OEUVRE**

1- Des services de proximité pour les usagers





678

**SMAV**  
Donnons une autre vie  
à nos déchets

[www.smay62.fr](http://www.smay62.fr)

N°Vert 0 800 82 10 82

31cm

BW-585-XF

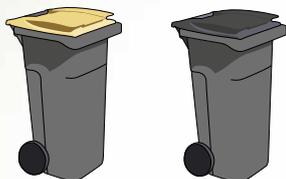
Afin de répondre au mieux aux contraintes de la typologie de l'habitat et aux attentes des habitants, le SMAV développe son service public de collecte des déchets en porte à porte, par apport volontaire et par le biais de son réseau de déchèteries.

## La collecte en porte à porte

Plus de 90 % des habitants du territoire bénéficient d'une collecte en porte à porte des ordures ménagères et des emballages ménagers.



Ces collectes sont réalisées en conteneurs roulants fabriqués en matière plastique recyclée et dimensionnés en fonction de la composition du foyer. Ainsi, ce sont près de 16 000 conteneurs qui sont collectés chaque jour par les équipes de collecte des antennes d'Arras, d'Avesnes-le-Comte et de Rencourt-les-Bapaume.



Dans certaines zones d'habitat historique denses, notamment dans l'hyper centre ancien d'Arras, la collecte peut être assurée en sacs à la fois pour les ordures ménagères et les emballages ménagers. Même si elle demeure confidentielle en termes de tonnage collecté, elle permet de répondre aux habitants des logements ne permettant pas le stockage de conteneurs roulants et d'éviter l'encombrement excessif du domaine public par ceux-ci.

Les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine sur l'ensemble du territoire du SMAV, seul l'hyper centre d'Arras bénéficie de plusieurs collectes justifiées par la densité de l'habitat mêlée à une activité commerciale soutenue.

Quant à la collecte sélective des emballages et des papiers, elle est réalisée soit toutes les semaines pour les communes urbaines, à savoir Arras et la première couronne, soit tous les 15 jours pour les communes

rurales. Dans ce cas, les règles de dotation des conteneurs sont revues à la hausse afin de permettre aux particuliers de trier durant 14 jours sans être gênés par des problèmes de volume de conteneur. Établies selon un calendrier précis distribué à l'ensemble des habitants en début d'année, ces collectes sont assurées de 6h à 20h par un service composé de 104 opérateurs.



Bien que son cœur de métier soit la collecte des déchets des ménages, le SMAV a développé un service supplémentaire de collecte pour les professionnels. Il s'agit de collectes « à la carte » de déchets assimilés aux ordures ménagères et de cartons qui permettent aux commerçants et artisans de se faire reprendre leurs déchets d'activités dans le cadre du service public.

Le SMAV a ainsi signé, en 2015, 335 contrats spécifiques de collecte des Déchets Industriels Banals (DIB) permettant la collecte par des équipes dédiées de 4 268 tonnes de déchets des « pros » et une recette annuelle s'élevant à 266 000 €.

## La collecte en apport volontaire

La collecte par apport volontaire a démarré au début des années 80 par la collecte sélective du verre d'emballages, premier matériau recyclé de manière industrielle en France.



Pour le verre, ce sont près de 700 colonnes réparties sur notre territoire favorisant ainsi la collecte des 6 712 tonnes annuelles.

Depuis 2004, les autres flux sont aussi collectés par apports volontaires afin de répondre à des problématiques particulières notamment dans les quartiers composés d'immeubles d'habitat collectif. La mise en œuvre des colonnes enterrées visent à atteindre les objectifs suivants :

- Sécuriser la gestion des déchets (suppression des locaux poubelles)
- Diminuer les nuisances visuelles et sonores
- Augmenter les capacités de stockage
- Faciliter l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite



Ces Points d'Apport Volontaire (PAV) sont généralement constitués d'un ensemble d'au moins 3 colonnes enterrées destinées à la collecte des 3 flux :

- le verre
- les emballages recyclables et les papiers
- les ordures ménagères

En 2015, les déchets collectés par le SMAV sont répartis ainsi :

	PAP	PAV	Total
OMR	35 591	4 128	39 719
DIB OM	3 074		3 074
CS	9 254	784	10 038
Verre	689	6 023	6 712
Total	47 880	10 935	59 543

## LE RELAIS

En partenariat avec le Relais, une collecte sélective des textiles, linge de maison et chaussures est proposée aux habitants par la mise en place sur tout le territoire de bornes aériennes.

En 2015, ces 103 conteneurs ont permis de collecter plus de 700 tonnes de matière textile et de les valoriser par les ateliers d'insertion du Relais. Toutes les déchèteries du SMAV sont équipées de bornes.

## Les apports en déchèteries

Depuis la construction des premiers sites au début des années 90, les déchèteries sont devenues des équipements incontournables de la collecte et du tri par apport volontaire. Ce sont désormais des installations classées dont les conditions d'exploitation, encadrées par une réglementation de plus en plus exigeante, n'ont cessé de progresser vers plus de sécurité pour les opérateurs, les usagers et l'environnement.

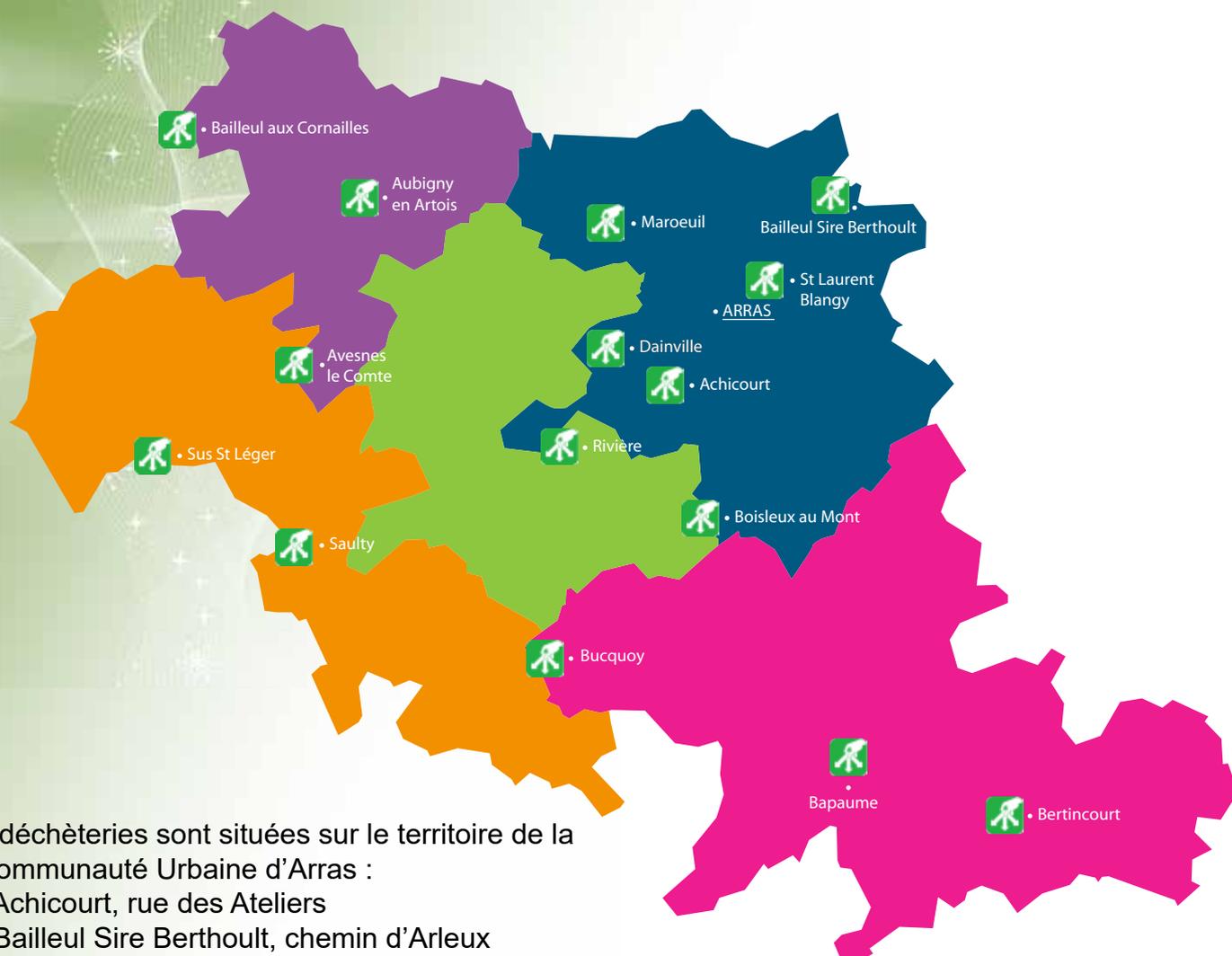


C'est ainsi que le SMAV a lancé un ambitieux programme de redéploiement et de mise aux normes de son réseau de déchèterie afin d'offrir aux 165 000 habitants de son territoire la possibilité de trier gravats, encombrants, métaux, déchets verts, Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE), ampoules, piles, batterie, plâtre,...



Les déchèteries sont ouvertes du lundi au dimanche matin et ont une variation de leurs horaires en fonction de la saison (fermeture à 17h30 en hiver, à 19h en été). L'emplacement de ces sites garantit à chaque habitant d'être à moins de 15 minutes d'une déchèterie.

En 2015, 52 410 tonnes ont été collectées en déchèteries soit 317 kg par habitant. On constate une hausse de 6% par rapport à 2014. Le taux de valorisation pour l'ensemble des déchèteries est de 57,24 %, soit 20 points de moins qu'en 2014, baisse qui s'explique par une valorisation presque nulle des gravats, première matière apportée en déchèterie, par le partenaire. C'est pourquoi le SMAV a noué un nouveau partenariat pour 2016 afin de revenir à de meilleures performances.



6 déchèteries sont situées sur le territoire de la Communauté Urbaine d'Arras :

- Achicourt, rue des Ateliers
- Bailleul Sire Berthoult, chemin d'Arleux
- Boisieux-au-Mont, rue de la Gare
- Dainville, avenue de l'Hippodrome
- Marœuil, rue Curie
- Saint-Laurent-Blangy, zone d'activité des 3 Fontaines, rue Kastler (travaux de mise aux normes et construction du site dédié aux professionnels en 2015)

4 déchèteries se trouvent sur le territoire de la Communauté de Communes du Sud Artois :

- Bucquoy, route Départementale n°12
- Bapaume, route de Douai
- Bertincourt, route d'Ytres
- Écoust-Saint-Mein, rue de Bullecourt (fermeture définitive le 30 mars 2015)

1 déchèterie se trouve sur le territoire de la Communauté de Communes La Porte des Vallées :

- Basseux, rue de Beaumetz : fermeture définitive le 11 juin et ouverture du site de Rivière situé route Départementale n°7

2 déchèteries se trouvent sur le territoire de la Communauté de Communes des 2 Sources :

- Sus Saint Léger, Voie communale
- Saulty, route de Doullens

3 déchèteries se trouvent sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Atrébatie :

- Bailleul aux Cornailles, rue de la Mairie
- Aubigny en Artois, rue de Mingoval
- Avesnes le Comte, route de Barly

Au début de l'année 2015, le territoire du SMAV comptait 16 déchèteries. Avec la fermeture du site d'Écoust-Saint-Mein, ce chiffre est ramené à 15 dès le mois de mars.

## Tonnage 2015 des 16 déchèteries



PLÂTRE ET  
PLAQUES DE PLÂTRE



DÉBLAIS / GRAVATS



DEEE



RADIOGRAPHIES

Végétaux	15 941 T
Gravats	17 001 T
Bois	6 577 T
Encombrants	6 398 T
Ferraille	1 853 T
DEEE	1 467 T
Cartons	1 349 T
Plâtre	1 236 T
DDS	327 T
Textiles	109 T
Huile de vidange	72 T
Batteries	29 T
Piles	9 T
Huile végétale	11,8 T
Cartouches	9 T
Néons / Tubes / Ampoules	4,4 T
Polystyrène	12 T
Nespresso	4 T
Radiographies	0,8 T
<b>Tonnage total</b>	<b>52 410 T</b>



DÉCHETS VERTS



MÉTAUX

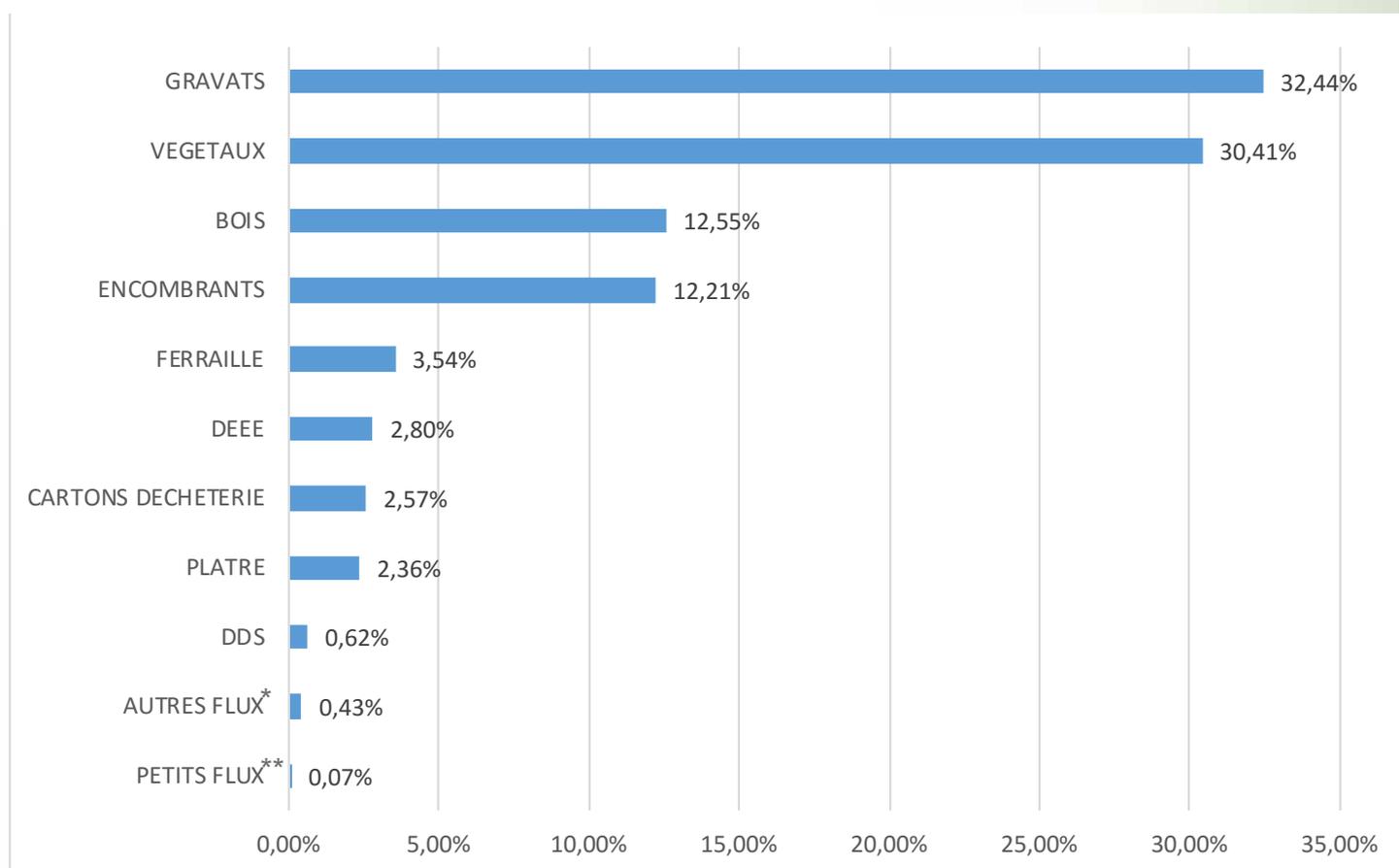


POLYSTYRÈNE



ENCOMBRANTS

## Pourcentage représenté par chaque matière



\*Autres flux = batteries, extincteurs, huile moteur, mobilier, palettes, pneus, polystyrène, textile

\*\*Petits flux = cartouches, huile alimentaire, néons, capsules de café, piles, radiographies

## 2- Une organisation, des équipements, des filières





Une fois la collecte des déchets effectuée, le SMAV assure leur traitement et leur valorisation. Pour cela, il dispose de plusieurs installations réparties sur le territoire et s'est doté des équipements les plus performants pour remplir ses objectifs de valorisation de multiples filières. Ainsi, notre démarche s'inscrit dans l'esprit des mesures arrêtées à l'issue du Grenelle de l'environnement et s'engage activement dans l'amélioration du tri, la valorisation matière et énergétique, la diminution des gaz à effet de serre et la sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales.

Les objectifs poursuivis par le SMAV sont l'augmentation du taux de valorisation, la diminution du taux de refus des emballages ménagers en optimisant le tri et en améliorant les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.

### Des hommes...

Environ 270 collaborateurs travaillent au sein des services. Ceux-ci sont répartis dans 3 directions. La direction Collecte Relations Usagers située rue Orfila à Arras comprend à elle seule plus de 37% des effectifs.

Le SMAV compte 3 antennes de collecte : Arras, Avesnes-le-Comte et Riencourt-lès-Bapaume. Le choix de maintenir 3 antennes de collecte distinctes permet d'optimiser les circuits de collecte et les coûts liés au transport des déchets. Le service Relations Usagers composé des animateurs du tri et de la prévention est installé rue Orfila.



La direction Valorisation, quant à elle, regroupe l'autre part importante des effectifs puisqu'elle englobe les services déchèteries, recycleries, centre de valorisation multifilière, plateforme de compostage, logistique transport, et centre de tri. Les agents sont situés en majorité sur l'écopôle de Saint-Laurent-Blangy, les autres étant directement basés sur les sites d'exploitation.

La direction Soutiens et Logistique complète les services d'exploitation comme le garage pour l'entretien des véhicules légers et lourds, la maintenance ou l'entretien des

bâtiments, l'informatique, les Études et travaux qui assurent le suivi des projets, la réalisation des marchés de construction et la relation avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Les services administratifs, installés au siège rue Volta à Tilloy-lès-Mofflaines, regroupent les Ressources Humaines, la Comptabilité-Finances, la commande publique, le secrétariat général, l'observatoire et la communication.

### ...et des outils

**Le Centre de Valorisation Multi-filières de Saint-Laurent-Blangy.** Le SMAV développe sur l'ancien site de traitement des ordures ménagères le transfert des déchets en provenance des déchèteries : bois, encombrants, DEEE, Déchets Diffus Spécifiques (DDS). Ces déchets sont ensuite acheminés vers les différents exutoires.



Les déchets non valorisés directement par le SMAV sont rassemblés par famille au centre de transfert de Saint-Laurent-Blangy avant d'être envoyés vers les filières adaptées.

Nous trouvons également sur ce site les ordures ménagères collectées. Elles sont vidées en fosse puis rechargées en camions à destination de centres de traitement auxquels le SMAV a recours. En effet, le SMAV, ne disposant pas de sa propre unité de traitement, fait appel à des prestataires par le biais de marchés,

dont l'usine d'incinération de Saint-Saulve, qui traite 68,5% des déchets, soit 30 193 tonnes en 2015, et le Centre d'Enfouissement Technique d'Hersin-Coupigny (jusqu'en avril 2015) puis celui de Nurlu, qui traite 31,5% des déchets ménagers, soit 14 227 tonnes.

Le verre non traité sur le territoire est acheminé vers l'usine de retraitement, BSN Glass Pack, située à Wingles.

L'objectif du SMAV est de réduire la part des déchets incinérés et d'arriver à zéro enfouissement et, bien sûr, de réduire le poids des poubelles à la source.

### Le Centre de Tri de Saint-Laurent-Blangy.

Le SMAV s'engage, chaque année, à améliorer la qualité des matières collectées à travers notamment l'optimisation du tri en augmentant les tonnages valorisés tout en diminuant les quantités de refus de tri.



Situé sur l'écopôle de Saint-Laurent-Blangy, le centre de tri est destinataire du contenu de la collecte sélective, c'est-à-dire de tous les emballages recyclables (papiers, canettes, aérosols, boîtes de conserve métalliques, briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique...), et d'une partie des gros cartons collectés sur le territoire dans les déchèteries ou en porte à porte chez les professionnels.



BOUTEILLES  
PLASTIQUES



CARTONS



PAPIERS

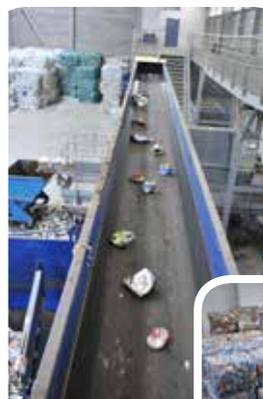
Le tri est réalisé mécaniquement grâce à 2 séparateurs à disques et à un overband. Manuellement, les agents retirent tous les produits non-recyclables. La technique de tri est dite négative. En effet, on retire de la chaîne de tri ce qui n'est pas valorisable. Le centre de tri emploie 27 salariés et fonctionne de 7h à 15h du lundi au vendredi.



Les déchets traités sont :

- les composites (briques alimentaires)
- les matières plastiques (PEHD, PET blanc et couleur)
- les plastiques d'emballages et les films
- les métaux ferreux et non ferreux
- les papiers, cartons, journaux, magazines

Après un tri et un conditionnement en balles au centre de tri, ces produits sont envoyés à destination de nos différentes filières de valorisation et valorisés chez les recycleurs sous contrat avec le SMAV, ceci tout en respectant la traçabilité exigée par Éco-Emballages.



La part prépondérante des produits issus de la valorisation du centre de tri est représentée par les Journaux Revues et Magazines (JRM) qui comptent à eux seuls près de 50% des expéditions. Vient ensuite le gros de Magasin composé essentiellement de papiers cartons mêlés d'origine triée dont le niveau de qualité demandé est moindre par rapport aux JRM.

La part des plastiques (PEHD, PET blanc et couleur), qui constitue un gros volume de

nos poubelles de tri, ne représente ici en tonnage qu'environ 8 % des expéditions.

Les emballages proviennent de nos adhérents et de la Communauté de Communes de Marquion, puisque par marché, le SMAV réalise une prestation de service de tri et de conditionnement des emballages.

Ainsi, le site reçoit l'ensemble des emballages ménagers issus de la collecte sélective sur le territoire du SMAV (sauf ceux issus de la CCA et CC2S), auxquels s'ajoutent les tonnages de la Communauté de Communes de Marquion. Pour ce territoire, le marché se termine en 2017.

Le centre de tri expédie également du carton issu de la collecte des Déchets Industriels Banals (DIB) et du gros de magasin DIB, représentant 2 571 tonnes.

En 2015, sur les 10 038 tonnes d'emballages ménagers reçues, le SMAV en a valorisé 7 752 tonnes soit près de 78% des apports.

**La plateforme de compostage des végétaux** est située à Tilloy-lès-Mofflaines et reçoit des déchets exclusivement végétaux. Ceux-ci sont issus de l'entretien des jardins et des espaces verts : tontes de gazon, branchages... En 2015, ils proviennent des déchèteries fixes et mobiles, des services techniques espaces verts des communes, des entreprises d'espaces verts, et des centres d'aide par le travail répartis sur l'ensemble du territoire du SMAV.



La plateforme de compostage a pour objectif la transformation des déchets végétaux en compost (engrais naturel). Le site fait appel à un procédé de traitement par compostage en ventilation forcée pilotée, c'est-à-dire :

- Réception et contrôle de la conformité
- Broyage et mélange
- Mise en casiers de fermentation pendant 4 semaines (fermentation intensive pilotée par un logiciel sur la température et l'oxygène)

- Mise en andains de fermentation pendant 8 semaines
- Retournements
- Criblage
- Analyse
- Vente



La quantité de déchets végétaux traitée sur le centre pour l'année 2015 est de 18 888 tonnes, soit une réception moyenne de 363 tonnes par semaine, et 52 tonnes par jour.

La quantité de compost produite en 2015 est de 7 821 tonnes.

La valorisation du compost est assurée par le SMAV en vente directe auprès d'une clientèle composée majoritairement d'agriculteurs. L'épandage, à raison de 15 tonnes par hectare, a permis l'amendement d'environ 520 hectares de terres agricoles.



DÉCHETS VERTS



TAILLES



PELOUSE

Conformément à la norme NFU 44-051 relative aux amendements organiques, afin de vérifier la qualité du compost issu du centre de compostage, le SMAV réalise une analyse de compost par lot de commercialisation. L'ensemble des lots analysés sur 2015 est conforme. A chaque lot de commercialisation correspond une fiche technique qui est délivrée aux clients pour attester de la conformité du compost.

Pour l'année 2015, les 4 027 tonnes de refus de compostage ont été valorisées comme structurant sur le centre de compostage SEDE à Graincourt les Havrincourt. Ce chiffre, élevé, s'explique par un important stockage du refus de compostage de la fin d'année 2014.

## Les filières issues du Centre de tri et leurs repreneurs

Produit	Repreneur	Poids net (t)
Acier	ARCELOR MITTAL	209,80
	BOONE COMENOR METALIMPEX	70,30
	SITA NEGOCE	51,25
Carton	GONDARDENNES	2 544,92
	SAICA VENIZEL	26,49
Cartonnettes	GONDARDENNES	588,28
	SAICA VENIZEL	245,49
	SICAL	133,93
Papier déclassé DIB	DEROO	25,82
Papier déclassé	DEROO	1 958,47
	LALONA	100,34
	PAPREC	26,20
Journaux, Revue, Magazines	DEROO	2 573,51
	LALONA	19,58
	PAPREC	27,14
	RDM	23,52
	STORA ENSO	69,42
PEHD	B&S RECYCLING TECNIK GMBH	30,66
	MULTIPOINT GMBH	20,00
	NORD PAL PLAST	34,12
	REMONDIS PLANO	127,98
PET	NORD PAL PLAST	405,82
	VALORPLAST	68,82
PET couleur	NORD PAL PLAST	59,02
	VALORPLAST	15,08
ELA (Briques alimentaires)	NOVATISSU	48,52
Films plastique	KRAS BELGIUM	22,46
Aluminium	BOONE COMENOR METALIMPEX	12,50
	REGEAL AFFIMET	3,20
Verre	PROVER	23,96
<b>Total général</b>		<b>9 566,60</b>

## Tonnages collectés en 2015

	CUA	CCPV
<b><i>Matières partants en enfouissement ou en incinération</i></b>		
Ordures ménagères	25 023	3 006
Dib om	1 936	233
Encombrants	4 101	493
Refus de tri d'emballages ménagers	1 442	173
<b>Total 1 **</b>	<b>32 502</b>	<b>3 905</b>
<b><i>Matières valorisées</i></b>		
Emballages ménagers valorisés	4 882	587
Végétaux	11 900	1 430
Bois en mélange	4 206	505
DDS	206	25
Ferraille	1 238	149
Verre	4 229	508
Cartons	1 607	193
Plâtre	745	89
Textile	442	53
DEEE	920	111
Autres *	97	12
<b>Total 2 **</b>	<b>30 540</b>	<b>3 669</b>
<b>Total 1 + 2 **</b>	<b>63 043</b>	<b>7 574</b>
Taux de valorisation matière et organique		

CCSA	CC2S	CCA	Total SMAV
6 090	2 530	3 070	<b>39 719</b>
471	196	238	<b>3 074</b>
998	415	503	<b>6 510</b>
351	146	177	<b>2 289</b>
<b>7 910</b>	<b>3 287</b>	<b>3 987</b>	<b>51 591</b>
1 188	494	599	<b>7 749</b>
2 896	1 203	1 460	<b>18 889</b>
1 024	425	516	<b>6 676</b>
50	21	25	<b>327</b>
301	125	152	<b>1 966</b>
1 029	428	519	<b>6 712</b>
391	163	197	<b>2 551</b>
181	75	91	<b>1 182</b>
108	45	54	<b>701</b>
224	93	113	<b>1 461</b>
24	10	12	<b>155</b>
<b>7 432</b>	<b>3 088</b>	<b>3 747</b>	<b>48 477</b>
15 342	6 375	7 734	<b>100 069</b>
<b>48,44% (soit 613 kg par habitant)</b>			

\* Radiographies, Piles, Huile de vidange, Néons et tubes, Huile végétale, Cartouches, Capsules Nespresso, Batteries, Polystyrène.

\*\* Les totaux prennent en compte les arrondis.

### 3- Prévenir, informer et sensibiliser les usagers

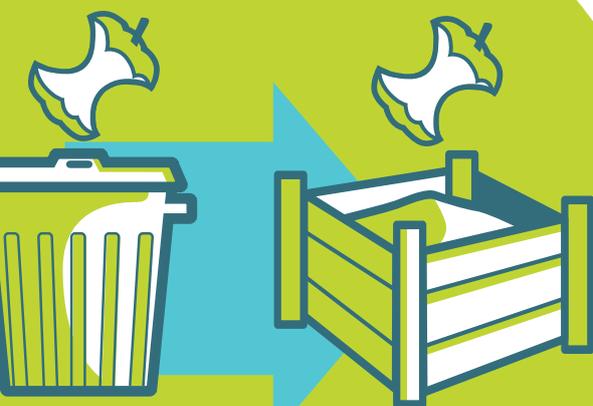
Je fais réparer mes appareils

[reduisonsnosdechets.fr](http://reduisonsnosdechets.fr)



J'utilise un cabas

[reduisonsnosdechets.fr](http://reduisonsnosdechets.fr)



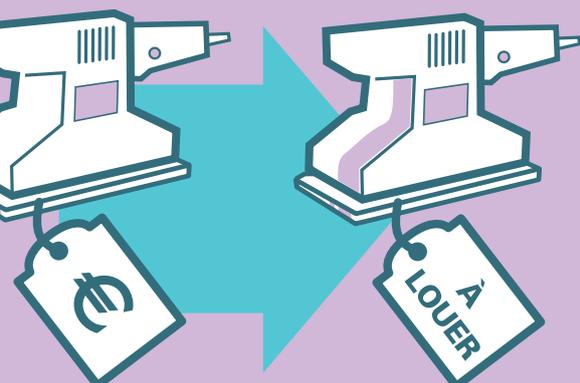
Je fais du compost

[reduisonsnosdechets.fr](http://reduisonsnosdechets.fr)



J'achète à la coupe

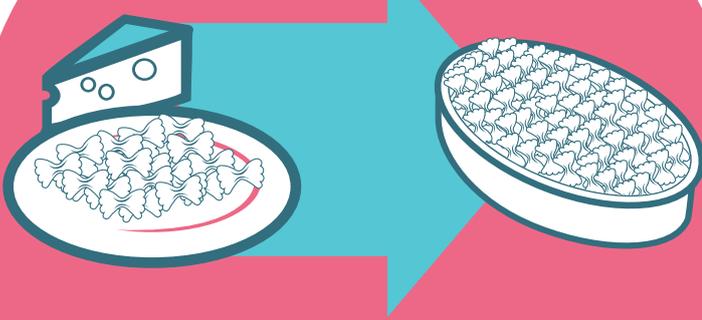
[reduisonsnosdechets.fr](http://reduisonsnosdechets.fr)



Je loue des outils

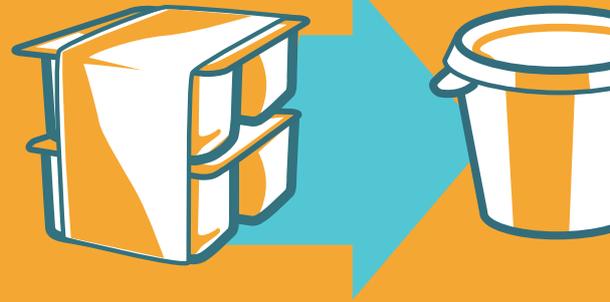


J'achète malin



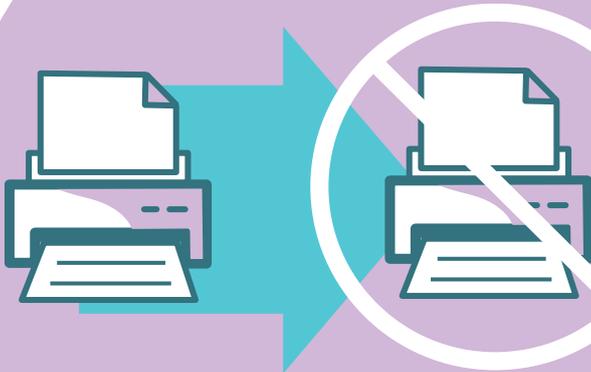
J'accommode  
les restes

[reduisonsnosdechets.fr](http://reduisonsnosdechets.fr)



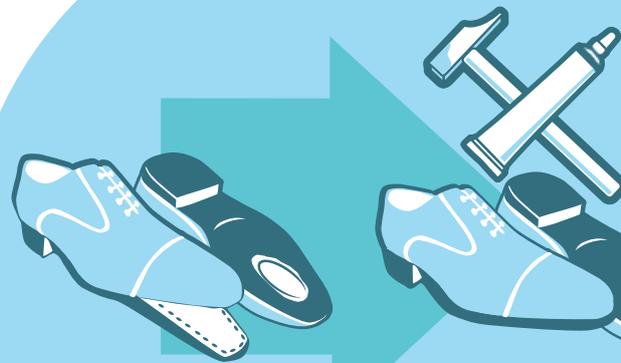
Je limite les emballages

[reduisonsnosdechets.fr](http://reduisonsnosdechets.fr)



Je limite mes impressions

[reduisonsnosdechets.fr](http://reduisonsnosdechets.fr)



Je fais réparer  
ce qui peut l'être

[reduisonsnosdechets.fr](http://reduisonsnosdechets.fr)



Je donne ou je vends  
ce qui est en bon état  
et ne me sert plus

[reduisonsnosdechets.fr](http://reduisonsnosdechets.fr)



Je conserve bien  
les aliments

[reduisonsnosdechets.fr](http://reduisonsnosdechets.fr)

Les missions du SMAV ne se résument pas à la collecte et au traitement des déchets. Trier et réduire ses déchets sont l'affaire de tous. Afin d'aider les usagers dans leur démarche en faveur de l'environnement et de mieux les sensibiliser, le SMAV met l'accent sur la prévention et la communication et s'est doté d'un service Animation : visites du centre de tri et des installations du SMAV, Séances d'Éducation à l'Environnement (SEE) auprès des écoliers, jeux autour des consignes de tri, réflexions sur les nouveaux modes de consommation à adopter sont proposés par nos animateurs pour tous les publics.

Le SMAV possède également 3 recycleries situées à Arras et Saint-Laurent-Blangy, nommées *Le Cercle des Objets*. Elles donnent une seconde vie aux objets initialement destinés à la poubelle et font prendre conscience que nos modes de consommation sont parfois inadaptés.

## Le service Relations Usagers au contact des habitants

Afin de réduire la quantité de déchets et mieux valoriser les matières, le SMAV s'est doté d'un service animation car informer et sensibiliser tous les publics est indispensable. Il s'agit de proposer des animations pertinentes afin qu'ils acquièrent des connaissances, des compétences et des attitudes nouvelles face à leurs déchets. Les animations favorisent une bonne approche de la consommation et de la production des déchets et de leur gestion et placent l'enfant, l'ado et l'adulte en situation d'acteur dans leur environnement quotidien.

**Visiter les installations.** Il est possible de visiter certaines installations du SMAV comme le centre de tri, la recyclerie de Saint-Laurent-Blangy et la plateforme de compostage des déchets verts. En 2015, près de 900 personnes ont visité le centre de tri, majoritairement des scolaires accompagnés de leurs enseignants, ainsi que des groupes d'élus de communes du territoire.



**Apprendre les consignes de tri.** Pour réduire nos déchets et limiter le prélèvement de matières premières dans la nature, l'un des moyens les plus simples et des plus appréciés des Français est le geste de tri et

la valorisation des emballages. Mais un bon recyclage des matières dépend de notre geste de tri. Le service animation propose jeux et ateliers ludiques afin d'apprendre aux jeunes et moins jeunes à mieux trier.



Comme tous les ans, les animateurs sont partis à la rencontre des usagers à la faveur d'événements festifs comme en avril à l'événement Lire ô Sud d'Arras ou au festival de la biodiversité d'Achicourt en juin où le SMAV tenait un stand. Les communes sollicitent de plus en plus le service relation usagers pour parler tri, prévention et réemploi, le SMAV en étant l'acteur majeur du territoire.

**Réduire ses déchets : la prévention.** Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas ! Réduire ses déchets, voilà en quoi consiste la prévention. Changer ses habitudes de consommation, donner les objets en bon état dont on n'a plus l'utilité, composter ses bio-déchets, réutiliser ou détourner les objets et matières sont autant de petits gestes qui participent à la réduction globale de notre empreinte sur l'environnement.



En 2015, 427 foyers se sont équipés d'un composteur grâce au SMAV soit près du double comparativement à l'année 2014. Pour les nouveaux adeptes du compost cela représente potentiellement 75 kg de déchets valorisés par habitant et par an.

**De la maternelle au lycée : tous éco-citoyens !** Parce que la prévention n'est pas une question d'âge, le service animation propose des ateliers pour tous, de l'école maternelle au lycée. Qu'il s'agisse de découvrir le recyclage grâce à *Tritou*, la mascotte du tri ou de prendre conscience de son comportement à travers des jeux de rôle, chaque public trouvera une animation adaptée, encadrée par les animateurs qui sauront s'adapter aux demandes et aux contextes particuliers. Tout au long de l'année scolaire, en partenariat avec le service Développement Durable de la Communauté Urbaine d'Arras, les animateurs rencontrent les élèves de primaire lors de Séances d'Éducation à l'Environnement (SEE) : 3 demi-journées consacrées à des échanges, des jeux et une réflexion bâtie conjointement avec les enseignants. En 2015, 486 écoliers ont ainsi participé à ces séances et ont obtenu leur diplôme d'éco-citoyen.



**Le SMAV toujours présent sur les événements locaux !** Il y a toujours une occasion de parler tri des déchets comme lors d'événements ponctuels organisés dans les communes du territoire. Le 18 avril 2015, le SMAV a participé à la «Broc à vélo» d'Arras, organisée par l'ADAV (Association de Droit Au Vélo), en installant un stand sur lequel les usagers pouvaient venir faire réparer leur petite reine ou acquérir un nouveau bolide, récupéré en déchèterie et réparé par les agents des recycleries spécialistes du cycle. Vélos et nombreux accessoires (casques, porte-bébé, pompe...) ont trouvé une seconde vie.

Partenaire du Main Square Festival depuis toujours, le SMAV a cette année encore sensibilisé les commerçants et les festivaliers au tri hors domicile. Même en plein concert, on ne mélange pas sa canette de soda en aluminium avec sa

barquette de frites en plastique. 38 agents du SMAV étaient mobilisés pour les 3 jours du Main Square Festival 2015.



Arras, en 2015, était, comme en 2014, le départ d'une étape du Tour de France. Les recycleries ont participé aux préparatifs de l'événement en fournissant à notre adhérent, la Communauté Urbaine d'Arras, vingt vélos issus du réemploi qui ont servi, une fois peints aux couleurs des différents maillots de la course, de décor pour le compte-à-rebours installé à la Citadelle.



Le mercredi 8 juillet, les coureurs devaient rallier Amiens. Beaucoup de monde était sur le départ à la Citadelle et le SMAV a participé à la mise en place et la collecte de corbeilles bi-flux sur le site départ. 8 agents ont été mobilisés pour le montage et le démontage.

**N°Vert 0 800 62 10 62**  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Le service Relations Usagers est au contact des usagers par téléphone avec le numéro vert. Mis en place pour répondre aux questions des habitants sur le tri, les refus de collecte, les heures d'ouverture des déchèteries ou bien encore pour le remplacement de son conteneur, le numéro vert a réceptionné pas moins de 12 186 appels en 2015.

### Le Cercle des Objets : les 3 recycleries du SMAV

Les recycleries sont des espaces de vente où le SMAV donne une seconde vie aux objets (meubles, livres, vaisselle, électroménager, jouets d'enfant, etc.) initialement destinés à la poubelle. En bon état, souvent fonc-

tionnels, ces objets délaissés par leurs anciens propriétaires font le bonheur de nouveaux acquéreurs.



Le SMAV dispose de trois espaces de vente : deux sont situés à Arras et sont ouverts du mardi au samedi. Le troisième magasin se trouve à Saint Laurent Blangy, sur l'écopole, face à la déchèterie. Il est ouvert le mercredi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h.

En 2015, le panier moyen est de 15 € et le nombre de clients acheteurs par jour d'ouverture est de 17. Les tarifs sont modiques permettant à tout un chacun de se meubler, de s'équiper et de se faire plaisir à moindre coût.

#### Panier moyen

10,71 € en 2013

13,96 € en 2014

15,32 € en 2015

**Réemployer.** Apportés en déchèteries pour être jetés ou donnés directement en magasin par leurs anciens propriétaires, les objets présentés dans les recycleries trouvent une nouvelle vie limitant ainsi l'enfouissement des déchets. Les objets sont vérifiés, nettoyés, réparés et proposés à la vente. Certains objets sont relookés grâce aux savoir-faire et aux bonnes idées des vendeurs ou réparateurs. Ainsi certains meubles sont poncés et/ou repeints au goût du jour; d'anciennes chaises se dotent de nouvelles assises et de vieux fauteuils retrouvent toute leur superbe grâce à un nouveau tissu et un nouveau rembourrage.

**Transmettre un savoir.** Afin de donner aux clients l'envie de sauver des objets destinés à la déchèterie, les agents des magasins, aidés du service Relation Usagers, ont organisés un atelier réemploi sur le thème du relooking de Voltaire, ces fauteuils à hauts dossiers inclinés. Les personnes inscrites se sont retrou-

vées au magasin de la rue Musset les samedis 31 octobre et 7 novembre. 4 fauteuils ont été détapissés, rembourrés et retapissés avec du tissu plus moderne. Les boiseries ont été peintes et vernies. Face au succès de ce moment convivial d'échanges, l'année 2016 devrait voir de nouveaux projets de ce type.



**Réparer.** Les recycleries sont équipées d'ateliers de réparation : petit et gros électroménager (hors froid), vélo, écrans, meubles en bois. Les objets récupérés ont parfois besoin d'un léger entretien ou d'une remise en service. Les pièces des objets non réparables sont précieusement conservées et serviront à réparer d'autres objets.



**Créer.** Les recycleries sont nées d'une volonté politique du SMAV. Au-delà de la réduction des déchets, cette initiative a permis la création d'emplois de vendeurs, de réparateurs et l'embauche de personnels en insertion. Elles sont aussi un lieu de création de lien social et de rencontres où se croisent donneurs, chineurs, consom'acteurs au carrefour de la bonne affaire et du petit trésor.

**Donner.** Les usagers peuvent déposer leurs dons dans l'un des magasins ou dans l'une des déchèteries du SMAV.

#### Chiffre d'affaire par magasin

- Avenue Lobbedez : 97 858,10 €

- Rue A. de Musset : 54 279,90 €

- St Laurent Blangy : 18 043,60 €

## Le service Communication

Comme à chaque début d'année durant le mois de janvier, les habitants des 196 communes du SMAV ont reçu dans leur boîte aux lettres un calendrier reprenant les dates de collecte et la liste des déchèteries du SMAV. En 2015, ce sont 73 000 calendriers qui ont été imprimés et distribués.



**Le nouveau site internet.** Présenté en avant-première aux élus lors de la cérémonie des vœux, il a été mis en ligne fin février. Plus moderne, plus dynamique, il permet surtout de mieux répondre aux attentes des usagers qui sont de plus en plus connectés et recherchent une information claire et rapide. Le site est dit «responsive» car il s'adapte à la taille de l'écran de l'utilisateur. Ainsi, que ce soit d'un smartphone ou d'une tablette, l'utilisateur navigue aisément sur ce nouvel espace. Sur les 10 mois de mise en ligne en 2015, le site a reçu plus de 22 200 connexions et nous constatons des pics notamment au mois de mai qui s'expliquent par l'importance des jours fériés et donc des reports de collecte. Ce mois enregistre plus de 3 300 connexions.



**Les réseaux sociaux.** Lancés en 2014, le compte Twitter du SMAV comptait fin 2015 quelques 400 «followers». Il est utilisé pour diffuser de l'information nationale sur le tri, le recyclage, la prévention et toutes autres thématiques se rapportant à celles du Syndicat mais aussi de l'information sur l'actualité local de l'établissement, bien relayée par les comptes de nos adhérents, des communes ou encore de la presse.

La page Facebook du Cercle des Objets a elle connu un essor important puisqu'elle comptait plus de 1 700 «J'aime» en décembre 2015 soit un an tout juste après son lancement. Y sont postés

des exemples d'objets disponibles en recyclerie, des photos d'objets transformés par nos vendeurs et valoristes mais aussi par des clients ou encore les événements des magasins comme les ateliers ou les journées à thème.

**Le guide de tri et autres documents de communication grand public.** En matière de consignes de tri et de prévention des déchets, rien n'est jamais totalement acquis et la répétition semble être nécessaire à une bonne communication. Ainsi, les animateurs sillonnent le territoire toujours équipés de documents d'information. Le plus complet d'entre eux est le guide de tri. Imprimé et mis à jour en interne, c'est un document qui permet à l'utilisateur aguerri de trouver toutes les informations sur le tri, les déchèteries et les bonnes pratiques en termes de valorisation et de réduction des déchets. C'est un document qui est remis sur les stands d'animation, en porte à porte aux usagers rencontrés ou encore laissé à disposition dans nos magasins Le Cercle des Objets.



Par ailleurs, et pour une première approche du tri, divers flyers existent; ils reprennent les consignes simples de tri et sont adaptés en fonction du territoire (les bacs peuvent être de couleurs différentes) ou de la typologie de l'habitat (les visuels des cuves des Points d'Apport Volontaire remplacent ceux des conteneurs pour les habitations collectives dotées).

Dans la même lignée, les bacs sont ré-équipés, toute l'année et au grès des interventions sur les territoires, de nouveaux visuels reprenant les consignes de tri. Cela permet une piqûre de rappel mais également de signifier aux habitants notre présence terrain et de rappeler notre numéro vert pour toute problématique liée aux déchets. En 2015, ce sont 10 500 adhésifs A5 qui ont été commandés et apposés sur les bacs d'ordures ménagères, de collecte sélective et de verre, 800 pour les Points d'Apport Volontaire et

2 000 A3 pour les bacs des professionnels.



Enfin, différentes plaquettes et livrets existent sur toutes les thématiques du SMAV : présentation du concept des recycleries dans une plaquette quatre volets, informations sur les déchèteries sur des flyers dédiés, dépliant trois volets à l'intention des professionnels ou encore petit guide de compostage. Tous ces documents se déclinent sous une même identité visuelle.

**Les Relations Presse.** Fréquentes, les relations avec la Presse assurent au Syndicat et à l'action de ses élus une visibilité auprès du grand public. Une soixantaine d'articles allant de la brève au reportage de plus d'une page sont parus sur l'année. Afin de structurer ces relations, le service communication a mis en place, à partir de septembre, l'envoi mensuel d'un communiqué de presse reprenant les actions du mois à venir.



**Les goodies du SMAV.** Pour faciliter la communication et laisser une trace de nos animations, les animateurs sont dotés de petits objets publicitaires qu'ils remettent aux usagers rencontrés. Il peut s'agir de réglottes ou de sets de crayons de couleurs pour les plus petits, de lunettes de soleil pour les ados ou encore de sacs de pré-collecte pour les adultes. En 2015, 10 000 sacs de pré-collecte pour les emballages et les papiers ont été commandés. Une façon originale de redonner les consignes et d'encourager le tri notamment auprès des publics dotés de Points d'Apport Volontaire. Les sacs commandés étaient fabriqués à partir de plastique recyclé. Ils ont été choisis dans un format vertical afin d'occuper moins de place une fois au sol. En effet, l'une des raisons avancées dans la non pratique du geste de tri est le manque de place.

**Lancement du journal interne *Vous êtes le SMAV*.** Le SMAV compte quelques 270 agents qui sont des vecteurs importants de la communication externe. L'éloignement de certains sites et une majorité de postes dits de terrain rendent la transmission de l'information parfois difficile. C'est de ce constat qu'est né la volonté de créer un journal interne à l'intention de l'ensemble des agents du SMAV. Nommé *Vous êtes le SMAV*, le premier numéro est paru en avril. Il se présente sous la forme d'un livret A5 de quatre pages. Il se compose : de l'édito d'un élu ou directeur, du portrait d'un agent, d'une rubrique «En mouvement» qui reprend les arrivées, les départs et les changements de poste au sein de l'établissement, d'un focus sur les projets du SMAV et quelques actualités imagées. Il paraît en moyenne tous les deux mois mais ce temps peut être raccourci si l'actualité le nécessite. Il est envoyé par email aux personnes travaillant sur ordinateur et imprimé et distribués sur sites pour les autres. Quatre numéros sont parus en 2015.

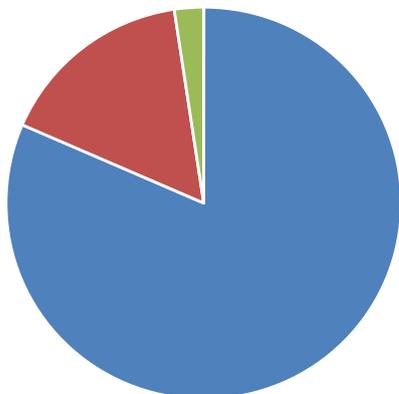


## 4- Budget et Finances



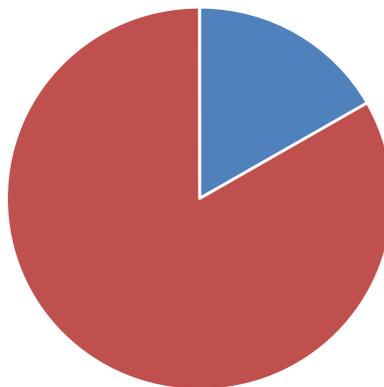
Le SMAV, sans fiscalité propre, constitue son budget de fonctionnement grâce aux contributions versées par ses Communautés de Communes adhérentes, aux recettes issues de la vente de marchandises (compost, matières triées au centre de tri ou récupérées en déchèteries, ventes des recycleries...) et aux versements des éco-organismes auxquels il adhère.

### Investissement dépenses



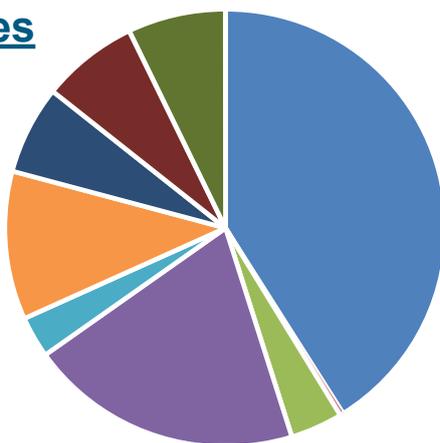
■ INVESTISSEMENTS ■ ANNUITE DE LA DETTE ■ AMORTISSEMENTS

### Investissement recettes



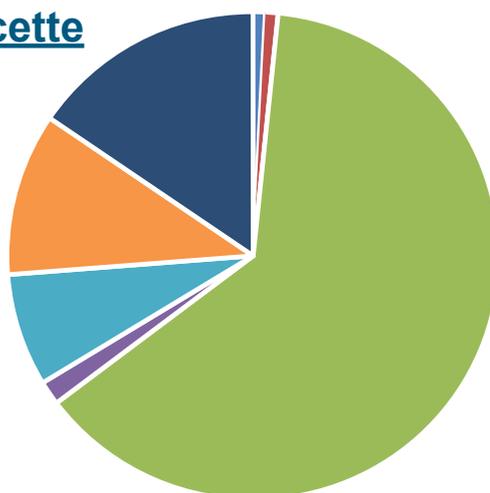
■ AMORTISSEMENTS ■ AUTO FINANCEMENT & EMPRUN

### Fonctionnement dépenses



■ REMUNERATION DES AGENTS ■ ELUS  
 ■ CARBURANTS ■ VALORISATION DES DECHETS MENAGERS  
 ■ ENTRETIEN DES BATIMENTS ET DU MATERIEL ■ AUTRES DEPENSES COURANTES  
 ■ ANNUITE DE LA DETTE ■ FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT  
 ■ AMORTISSEMENTS

### Fonctionnement recette



■ REMUNERATION DES AGENTS  
 ■ CONTRIBUTION ECPI  
 ■ VENTE DE MARCHANDISES  
 ■ VALORISATION DES DECHETS MENAGERS  
 ■ AMORTISSEMENTS  
 ■ AUTRES  
 ■ VERSEMENTS ECO ORGANISMES

## Dépenses d'investissement et de fonctionnement du SMAV en 2015

INVESTISSEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
Investissements	6 932 841	
Annuité de la dette	1 368 286	
Amortissements	202 743	1 848 663
Auto-financement et emprunts		9 238 916
Report 2016	2 583 709	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>11 087 579</b>	<b>11 087 579</b>
FONCTIONNEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
Rémunération des agents	10 566 453	193 021
Rémunération des élus	65 633	
Dépenses courantes dont		
Carburants	988 176	
Valorisation des déchets ménagers	5 155 522	
Entretien des bâtiments et matériel	785 936	
Location véhicules et engins	689 687	
Formation du personnel	144 130	
Energies et télécommunications	261 447	
Informatiques et reprographie	206 814	
Assurances	279 402	
Etudes et recherches	75 436	
Hygiène Sécurité Environnement et vêtements de travail	137 268	
Contrats de maintenance et contrôles périodiques	95 449	
Locations immobilières	118 139	
Annuité de la dette	339 865	
Amortissements	1 848 663	202 743
Financement de l'investissement	1 825 577	
Contribution EPCI		15 390 949
Autres	813 026	385 455
Vente de marchandises		1 824 660
Versements éco-organismes		2 629 027
Valorisation des déchets ménagers		3 770 767
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>24 396 622</b>	<b>24 396 622</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>DÉPENSES : 35 484 201</b>	<b>RECETTE : 35 484 201</b>

## 5- Des éco-organismes partenaires





Pour certaines filières (DEEE, ampoules, piles, ...), le SMAV collabore avec différents éco-organismes qui soutiennent et accompagnent la valorisation et le recyclage des matières ainsi que les actions de communication à travers la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) s'appliquant aux émetteurs.



Éco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers. Entreprise privée, agréée par l'Etat, Éco-Emballages a pour mission de prendre en charge la Responsabilité Élargie du Producteur de la filière emballage.



**OCAD3E**

OCAD3E: Regroupement des 4 éco-organismes en charge de la collecte et du traitement des DEEE (ERP, Récyclum, Écologic et Éco-systèmes).



Ecofolio est l'éco-organisme des papiers en France. Il met en oeuvre la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) en incitant à recycler plus, en améliorant les dispositifs de tri et collecte et en encourageant à mieux trier tous les papiers.



Éco TLC est l'éco-organisme des Textiles, Linge de maison et Chaussures. Société privée, Éco TLC perçoit les éco-contributions des metteurs en marché de TLC et soutient les collectivités territoriales dans leurs actions de communication pour sensibiliser les citoyens au tri des textiles.





Récyllum est l'éco-organisme à but non lucratif en charge de la collecte et du recyclage des lampes usagées et des Équipements Électriques et Électroniques professionnels (DEEE Pro) du bâtiment, de l'industrie et du médical.



Eco DDS est l'éco-organisme dédié aux Déchets Diffus Spécifiques. Il organise le fonctionnement et assure la pérennisation de la filière de Déchets Diffus Spécifiques des ménages dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la santé.



Cet éco-organisme organise la filière de collecte et de valorisation du mobilier usagé, par

la réutilisation, le recyclage ou encore la valorisation énergétique. Sans équivalent en Europe, il a été créé par les distributeurs et fabricants français de meubles pour répondre aux obligations de recyclage afin de maîtriser la transition écologique de leur secteur.



Corepile et Screlec sont les éco-organismes qui assurent la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables pour le compte de ses adhérents metteurs sur le marché en France (producteurs, distributeurs, incorporateurs et importateurs).



DASTRI : éco-organisme des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DAS-RI). Il prend en charge l'obligation réglementaire des producteurs de médicaments et de dispositifs médicaux de mettre en place et de financer la reprise des produits mis sur le marché une fois arrivés en fin de vie. Cette obligation ne concerne que les produits piquants, coupants, tranchants (PCT), produits par les patients en auto-traitement (PAT).

## Les 196 communes du SMAV en 2014

### Communauté Urbaine d'Arras (39 communes)

Achicourt  
Acq  
Agy  
Anzin-Saint-Aubin  
Arras  
Athies  
Bailleul-Sire-Berthoult  
Beaumetz-lès-Loges  
Beaurains  
Boiry-Becquerelle  
Boisleux au Mont  
Boisleux Saint Marc  
Boyelles  
Dainville  
Écurie  
Étrun  
Fampoux  
Farbus  
Feuchy  
Gavrelle  
Guémappe  
Héninel  
Hénin sur Cojeul  
Marœuil  
Mercatel  
Monchy-le-Preux  
Mont-Saint-Éloi  
Neuville-Saint-Vaast  
Neuville-Vitasse  
Roclincourt  
Saint-Laurent-Blangy  
Saint-Martin-sur-Cojeul  
Saint-Nicolas-lez-Arras  
Sainte-Catherine  
Thélus  
Tilloy-lès-Mofflaines  
Wailly  
Wancourt  
Willerval

### Communauté de Communes du Sud Artois (58 communes)

Ablainzevelle  
Achiet Le Grand  
Achiet Le Petit  
Avesnes Lès Bapaume  
Ayette  
Bancourt  
Bapaume  
Barastre  
Beaulencourt  
Beaumetz Lès Cambrai  
Behagnies  
Bertincourt  
Beugnâtre  
Beugny  
Biefvillers Lès Bapaume  
Bihucourt  
Bucquoy  
Bullecourt  
Bus  
Chérisy  
Courcelles Le Comte  
Croisilles  
Douchy Lès Ayette  
Ecoust Saint Mein  
Ervillers  
Favreuil  
Fontaine Lès Croisilles  
Frémicourt  
Gomiecourt  
Grévillers  
Hamelincourt  
Haplincourt  
Havrincourt  
Hermies  
Le Sars  
Le Transloy  
Lebucquière  
Léchelle  
Ligny Thillo  
Martinpuich  
Metz en Couture  
Morchies  
Morval  
Mory  
Moyenneville  
Neuville Bourjonval  
Noreuil  
Riencourt Lès Bapaume  
Rocquigny  
Ruyaulcourt  
Saint Léger  
Sapignies  
Trescault  
Vaulx Vraucourt  
Vélu  
Villers au Flos  
Warlencourt Eaucourt  
Ytres

**Communauté de Communes de l'Atrébatie**  
**(27 communes)**

Agnières  
Ambrines  
Aubigny-en-Artois  
Avesnes-Le-Comte  
Bailleul Aux Cornailles  
Berles Monchel  
Béthonsart  
Camblain l'Abbé  
Cambligneuil  
Capelle Fermont  
Chelers  
Fréwillers  
Frévin Capelle  
Hermaville  
Izel lès Hameau  
Magnicourt en Comté  
Maizières  
Manin  
Mingoval  
Noyelle Vion  
Pénin  
Savy Berlette  
Tilloy lès Hermaville  
Tincques  
Villers Brûlin  
Villers Châtel  
Villers Sir Simon

**Communauté de Communes La Porte des Vallées**  
**(31 communes)**

Adinfer  
Agnéz lèz Duisans  
Bailleulmont  
Bailleulval  
Basseux  
Berles au Bois  
Berneville  
Blairville  
Boiry Saint Martin  
Boiry Sainte Rictrude  
Duisans  
Ficheux  
Fosseux  
Gouves  
Gouy en Artois  
Habarcq  
Haute-Avesnes  
Hauteville  
Hendecourt lès Ransart  
La Cauchie  
La Herlière  
Lattre St Quentin  
Monchiet  
Monchy au Bois  
Montenescourt  
Noyellette  
Ransart  
Rivière  
Simencourt  
Wanquetin  
Warlus

**Communauté de Communes des 2 Sources**  
**(41 communes)**

Barly  
Bavincourt L'Arbret  
Beaudricourt  
Beaufort-Blavincourt  
Berlencourt le Cauroy  
Bienvillers au Bois  
Canettemont  
Couin  
Coullemont  
Couturelle  
Denier  
Estrée Wamin  
Foncquevillers  
Gaudiempré  
Givenchy le Noble  
Gommecourt  
Grand Rullecourt  
Grincourt lès Pas  
Hannescamps  
Hébuterne  
Hénu  
Houvin Houvigneul  
Humbercamps  
Ivergny  
Le Souich  
Liencourt  
Lignereuil  
Magnicourt sur Canche  
Pommier  
Puisieux  
Rebreuve sur Canche  
Rebreuviette  
Sailly au Bois  
Saint Amand  
Sars le Bois  
Saulty  
Sombrin  
Souastre  
Sus Saint Léger  
Warlincourt lès Pas  
Warluzel



Retrouvez le SMAV sur [www.smav62.fr](http://www.smav62.fr) /  @SMAV62 /  Cercle des Objets

Directeur de publication :  
Philippe Rapeneau

Réalisation, rédaction et mise en page :  
Service communication  
Service Système d'information

Coordination :  
Arnaud Ducatez

Photographies et Visuels :  
SMAV  
Agence Tournant  
IStock  
Éco-Emballages  
Ecofolio

Le rapport d'activité 2015 est  
téléchargeable sur [www.smav62.fr](http://www.smav62.fr)